

RESISTANCE ET SAUVETAGE AU DANEMARK, PHOTOGRAPHIES DE JUDY ELLIS GLICKMAN

INTRODUCTION

L'histoire de la Shoah au Danemark est une exception dans l'histoire européenne : 99 % de la population juive a survécu à l'occupation allemande, la majorité des Juifs du Danemark étant parvenue à s'évader vers la Suède avec l'aide de la résistance danoise et de nombreux citoyens du pays. Ceux qui ont été déportés sont restés à Theresienstadt et ont finalement été transférés en Suède avant la fin de la guerre. En outre, la plupart des Juifs ont retrouvé leurs maisons et synagogues intactes à leur retour en 1945 car il n'y a pas eu de pillages organisés au Danemark.

L'exposition présentée a été préparée au début des années 1990 par la photographe Judy Ellis Glickmann et par la fondatrice et directrice de *Humanity in Action*, Judith Goldstein, puis confiée au Mémorial de la Shoah (Paris) pour assurer sa circulation en Europe. Depuis, de nouvelles recherches sur le Danemark et la Shoah ont été publiées et une version remise à jour du texte a été préparée par le Mémorial de la Shoah.

COMPOSITION DE L'EXPOSITION

47 cadres de photographies de dimensions variées (13,5 x 17 cm / 24 x 30 cm / 18 x 24 cm).

1 Kakémono (120 (h) x 60 (l) cm).

Mots clés

Seconde Guerre mondiale
Photographie
Solution Finale
Résistance
Juifs
Justes

Caractéristiques techniques

47 cadres de photographies de dimensions variées et 1 kakémono de 120 (h) x 60 (l) cm dans trois caisses métalliques de : 82 (h) x 77 (l) x 70 (ep) cm / 83 (h) x 52 (l) x 69 (ep) cm / 98 (h) x 53 (l) x 89 (ep) cm.

Poids total : 267,6 kg.

Superficie nécessaire : 60 m² soit 45 m de linéaire.

Les photos sont encadrées dans des cadres à fixer soit par un clou, soit par un Crochet x, ou une cordelette.

Public visé

De la 1ère à la Terminale

Ressources

- Bibliographie
- Filmographie
- Brochure pédagogique

Conditions de location

Tarif : 500 € pour une durée de 15 jours et 150 € par semaine complémentaire (250 € pour les établissements scolaires).

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.